



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 février 2024

BAISSE SIGNIFICATIVE DES AGRESSIONS CONTRE LES SAPEURS-POMPIERS

Avec une baisse de 7,1% en 2023, les agressions commises contre les sapeurs-pompiers dans l'exercice de leurs fonctions sont en nette diminution par rapport à 2022 (555 sapeurs-pompiers ont été blessés en 2023, contre 587 en 2022). Cette baisse s'inscrit dans la durée, alors que ces agressions étaient déjà en baisse de -0,8% en 2022 par rapport à 2021. Cette tendance semble par ailleurs se poursuivre, avec 307 agressions constatées, au cours du dernier trimestre 2023, soit le niveau le plus bas jamais observé.

Dans le détail, ces agressions interviennent majoritairement lors des interventions, et dans 83% des cas, lors d'un secours à personne. Dans 48% des cas, une consommation d'alcool ou de produits stupéfiants chez les auteurs de ces violences est constatée et 21% des violences sont commises par des personnes présentant des troubles psychiatriques. Concernant le nombre de violences avec préméditation supposée envers les sapeurs-pompiers, une diminution importante, de l'ordre de -31%, est constatée (63 situations d'embuscade en 2023, contre 92 en 2022). Enfin, 32 intrusions dans des casernes générant des faits de violence ont eu lieu en 2022, contre 10 sur toute l'année 2023, soit une baisse de 69%.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer : *« Les agressions contre les sapeurs-pompiers sont inacceptables. Il est de notre responsabilité collective de lutter contre celles-ci et de les condamner en toutes circonstances. Je me félicite de la baisse continue des agressions dont les sapeurs-pompiers font l'objet. Nous poursuivrons un dialogue étroit avec les collectivités locales, en premier lieu les Conseils départementaux et les métropoles, pour améliorer la sécurité de nos soldats du feu. Par ailleurs, conformément à mes instructions, les services de police continueront d'être pleinement mobilisés pour intervenir lors de chacune de ces agressions et de veiller à ce que les plaintes soient facilitées et que la justice soit systématiquement saisie. »*